



COMPOSTER À LA MAISON C'EST TROGNON



Votre guide de compostage individuel

Le compostage est un processus naturel de transformation des biodéchets (issus du jardin ou de la cuisine) en présence d'eau et d'air par des organismes vivants en amendement organique stable.

Cet amendement, c'est le compost. Il ressemble au terreau de feuilles de forêts et a de nombreux avantages : il améliore la texture et la structure des sols, favorise la rétention de l'eau et est source de nutriments pour les plantes.

Le compostage n'est ni contraignant ni chronophage. Il suffit seulement de respecter 3 grandes règles essentielles : l'humidité, l'équilibre des matières et l'aération.

QUELLE MÉTHODE CHOISIR ?

En tas



LES +

- > Aucune contrainte de volume
- > Gratuit
- > Contrôle et entretien plus faciles

LES -

- > Peu esthétique
- > Les biodéchets sont accessibles aux animaux
- > Humidité du compost plus soumise à la météo

En bac



LES +

- > Plus esthétique, matériau et modèle au choix (bois ou plastique)
- > Régulation de l'humidité plus facile
- > Compostage plus rapide
- > Peut être placé plus près de la maison

LES -

- > Volume fixe
- > Brassage moins évident
- > Nécessite une surveillance et un entretien plus régulier

BIEN CHOISIR LA TAILLE DE SON COMPOSTEUR



Un Français produit en moyenne 30 kg de biodéchets par an. La taille de votre bac dépendra de la taille de votre foyer et du type de déchets que vous allez y déposer : déchets de cuisine, de jardin ou les deux.

Vous pouvez faire le choix d'avoir un seul composteur ou d'en avoir 2 ou 3 en fonction de vos préférences et de la place disponible. En avoir plusieurs peut simplifier le suivi et l'enlèvement du compost mûr.

Les dimensions préconisées ont été faites à partir de moyennes et peuvent être adaptées en fonction de votre mode de vie : vous cuisinez beaucoup ou très peu, vous avez un jardin mais déposez toute votre pelouse à la déchèterie ou, au contraire, souhaitez ne plus du tout déposer de déchets verts en déchèterie.

Pour 2 personnes		Pour 4 personnes		Pour 6 personnes	
Sans terrain	Avec terrain (jusqu'à 500 m ²)	Sans terrain	Avec terrain (jusqu'à 500 m ²)	Sans terrain	Avec terrain (jusqu'à 500 m ²)
Petit composteur : à partir de 200 L	Moyen composteur : à partir de 400 L	Petit composteur : à partir de 200 L	Grand composteur : à partir de 600 L	Moyen composteur : à partir de 400 L	Grand composteur : à partir de 800 L

OÙ INSTALLER SON COMPOSTEUR ?

Idéalement à proximité de la maison, dans une zone semi-ombragée et à l'abri du vent. Le composteur doit être sur une surface plane, directement posé sur la terre ou l'herbe pour favoriser le mouvement de la faune du sol dans le composteur.

ASTUCE : Déposez votre composteur sur un grillage à petites mailles pour permettre aux décomposeurs de s'installer et dissuader les plus gros animaux.

QUE METTRE DANS MON COMPOSTEUR ?



Epluchures de fruits/légumes (y compris les agrumes)



Pépins et noyaux des fruits/légumes



Fruits/légumes abîmés, en morceaux



Restes de repas



Croûtes de fromages



Coques de noix, noisettes, pistaches, cacahuètes...



Plumes, poils d'animaux, cheveux sans teinture



Fleurs fanées et plantes vertes



Filtres et marc de café, thés et tisanes (hors sachets plastique)



Coquilles d'œufs (écrasées)



Serviettes en papier blanc, essuie-tout, mouchoirs en papier (hors maladie),



Déchets du potager et du verger



Taille de haie (fragmentée/ broyée)



Foin et paille



Feuilles mortes



Herbes non grainées

CE QUE VOUS POUVEZ METTRE EN PETITE QUANTITÉ

- > **Litière animale végétale** : bien mélanger après apport. Le compost doit mûrir un minimum de 24 mois avant d'être utilisé, privilégier l'utilisation pour les plantes d'ornement et non le potager
- > **Déchets de viande, poissons, crustacés** : en petite quantité, fragmenter au maximum, bien mélanger après l'apport et bien recouvrir de matière sèche
- > **Gros os et coquillages** : en petits morceaux, bien mélanger et recouvrir de matière sèche
- > **Pain** : fragmenter au maximum
- > **Tonte de pelouse** : la faire sécher avant dépôt dans le composteur et l'ajouter en petites quantités



Si vous débutez le compostage ou si vous avez un doute, préférez ne pas déposer les déchets cités ci-dessus. Vous pourrez les ajouter progressivement jusqu'à devenir un maître dans l'art du compostage !

CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE

- > Balayures, sacs et contenus des aspirateurs
- > Papiers et cartons encrés
- > Cendres de bois, de cheminées (même éteintes)
- > Cendres de charbon minéral
- > Huile de friture
- > Plantes à graines indésirables et envahissantes
- > Litière animale minérale
- > Choux victime de la hernie
- > Protections hygiéniques (couches, serviettes, tampons, ...)
- > Lingettes
- > Mégots de cigarettes
- > Déchets de soins (pansements, compresses...)
- > Tout ce qui n'est pas d'origine organique et biodégradable (plastique, verre, métal...)

QUELLE PROCÉDURE POUR UN COMPOSTAGE EN BONNE SANTÉ ?



1. Apporter des déchets azotés/humides (2/3) provenant surtout de la cuisine : épluchures, restes de repas, fruits, légumes abimés... **et des déchets carbonés/secs** (1/3) issus du jardin : sciure, broyat de branches, feuilles mortes... pour avoir un bon équilibre.



2. Mélanger en surface à chaque apport pour garantir un bon mélange et une bonne oxygénation, puis recouvrir de matière sèche.



3. Surveiller l'humidité : Prendre une poignée de compost et la presser :

> Si quelques gouttes perlent entre les doigts et que le compost ne se disperse pas quand la main est ouverte : l'humidité est bonne.

> Si un filet d'eau s'en échappe : le compost est trop humide. Corrigez en ajoutant de la matière sèche et brassez.

> Si rien ne coule et que le compost s'effrite : le compost est trop sec. Il faut l'arroser (avec de l'eau de pluie de préférence) ou apporter de la matière humide et brasser.



4. Brasser l'ensemble lorsque nécessaire : si vous mélangez en surface à chaque dépôt, brassez toutes les 6 à 8 semaines.



5. Attendre. Dans des conditions optimales, le compost peut être mûr après 6 à 8 mois. Pour un premier compost, comptez 9 à 12 mois minimum (sauf cas de la litière animale : minimum de 24 mois de maturation).

COMMENT RÉCUPÉRER ET UTILISER LE COMPOST MÛR ?



Un compost est mûr lorsqu'on ne perçoit plus du tout des déchets déposés initialement. Il est de couleur sombre, sa texture est homogène et sent le sous-bois. Quelques astuces pour en savoir plus :

✓ Vous **utilisez les trappes** prévues à cet effet en vidant le compost par le bas.

Il faut avoir fait attention au préalable de ne pas avoir brassé systématiquement en profondeur.

✓ Vous avez **plusieurs bacs**. Dans ce cas, une fois un bac rempli, vous n'ajoutez plus rien jusqu'à décomposition totale.

Vous pourrez vider le composteur entièrement une fois mûr.

✓ Vous **déplacez entièrement le composteur** en laissant le contenu sur place, puis vous remettez la partie non dégradée dans le composteur.

A NOTER : le compost peut être utilisé seul dans le jardin et pour les arbres, par contre il faudra le mélanger à de la terre pour les plantes en pots (1/3 de compost pour 2/3 de terre).

UN PROBLÈME ? UNE SOLUTION !

Odeur nauséabonde, d'œuf pourri, du jus s'écoule du composteur : excès d'humidité et manque d'oxygène :

1. Brasser le compost en profondeur pour casser les mottes humides et aérer le mélange. Etalez-le et laissez-le sécher un peu au soleil, au besoin.
2. Ajouter une bonne quantité de matière sèche et brasser de nouveau.

Présence d'insectes en grande quantité (moucheron, guêpes...) : présence de sucre en surface

Brasser et recouvrir de matière sèche.

Odeur d'ammoniac : excès de matière azotée

1. Ajouter des matières riches en carbone (matières sèches) comme de la sciure, des copeaux, de la paille ou des feuilles sèches.
2. Bien mélanger.

Les déchets se décomposent mal : les déchets sont trop gros ou trop tassés

1. Brasser entièrement le contenu du composteur et casser les mottes.
2. Vérifier que les déchets sont bien en petits morceaux. Plus les déchets déposés sont gros, plus cela mettra de temps à se décomposer.



**Contactez le service Valorisation
des déchets au 02 43 66 32 00
ou par mail à :
preventiondechets@coevrons.fr
ou rendez-vous sur le site
www.coevrons.fr**

